



CULTURE
LANGUE FRANÇAISE

Service de la langue française

Bilan 2010

Ministère de la Communauté française

Service de la langue française

boulevard Léopold II 44 – 1080 Bruxelles

courriel : langue.francaise@cfwb.be téléphone : 02/413.33.82 ou 29.26 ou 22.77

www.languefrancaise.cfwb.be

www.lalanguefrancaiseenfete.be



SOMMAIRE

<u>Généralités</u>	<u>p.3</u>
<u>1. Evolution et enrichissement de la langue</u>	<u>p.3</u>
<u>2. Multilinguisme</u>	<u>p.5</u>
<u>3. Immigration</u>	<u>p.6</u>
<u>4. Ingénierie linguistique</u>	<u>p.7</u>
<u>5. Coopération internationale</u>	<u>p.8</u>
<u>6. Lisibilité</u>	<u>p.9</u>
<u>7. « La langue française en fête »</u>	<u>p.9</u>
<u>8. Secrétariat du Conseil</u>	<u>p.11</u>
<u>9. Aide linguistique aux usagers</u>	<u>p.11</u>
<u>10. Tâches administratives</u>	<u>p.11</u>
<u>11. Gestion de sites internet</u>	<u>p.11</u>
<u>12. Politique éditoriale</u>	<u>p.12</u>

Généralités

La défense et l'illustration de la langue française figurent en tête des compétences culturelles de la Communauté française. Pour mettre en œuvre sa politique en la matière, le Gouvernement de la Communauté française s'appuie sur le Service de la langue française (SLF) et sur le Conseil de la langue française et de la politique linguistique CLFPL). Ces deux structures travaillant en étroite collaboration, leurs bilans respectifs sont sur plusieurs matières redondants.

Si le conseil a pour mission de remettre des avis à la ministre, soit d'initiative, soit sur base d'injonctions, **le Service de la langue française (SLF), lui, est chargé de mettre en œuvre la politique décidée par la Ministre de la Culture.** Dans ce cadre, il assure notamment le soutien aux activités liées à l'enrichissement de la langue française, l'aide aux activités de promotion du français, le soutien aux recherches en matière de langue française, la coopération avec les partenaires étrangers, le secrétariat du Conseil de la langue française et de la politique linguistique avec lequel il collabore étroitement, la publication de différentes collections dont la collection « Français et Société ».

Pour le grand public, il organise chaque année la semaine de la langue française, assure un service d'aide linguistique en répondant aux questions relatives à la terminologie, à l'orthographe, à la grammaire, à la lisibilité et à la législation linguistique, publie une collection « guide » et met à disposition de l'utilisateur deux sites Internet nourris de nombreuses informations sur la vie du français dans notre société.

En février 2010, une agente a quitté le SLF. En septembre 2010, ce dernier a récupéré un emploi à temps plein :

Par une procédure de recrutement externe (profil spécialisé), Marie Belina-Podgaetsky, linguiste et terminologue, a été engagée pour coordonner le travail terminologique de la CFWB (veille terminologique, alimentation en interne et via conventions de recherches externes, préparation du travail de la Commission, diffusion du travail terminologique), l'aide linguistique, et collaborer à la création du lexique juridique Atlas avec la Région wallonne (voir le point « Terminologie » ci-dessous).

Le Service se compose actuellement de

Nathalie Marchal, Directrice f.f.

Marie Belina-Podgaetsky, Chargée de mission, linguiste et terminologue (depuis septembre 2010)

Delphine Close, Secrétaire (depuis mai 2010 - mi-temps)

Arlette Vanderoost, Secrétaire (absente de juillet à décembre 2010)

1. Évolution et enrichissement de la langue

1.1. Orthographe

Comme indiqué également dans le bilan du Conseil, en mai 2010, les administrations générales de la Culture (SLF) et de l'Enseignement et de la Recherche scientifique ont organisé sous l'égide de la Commission orthographe une rencontre-débat

« Orthographe et grammaire françaises » destinée aux formateurs de maîtres de français. Cette rencontre avait pour objectif de recueillir l'avis des destinataires sur les réformes. Une enquête préalable avait été adressée aux participants avant cette rencontre. Les résultats sont repris dans le rapport « L'orthographe, ce que vous en pensez », Anne Dister (FUSL et UCL) et Marie-Louise Moreau (UMons).

Le Service de la langue française a apporté son soutien financier au maintien du programme **Recto/Verso** (pour Rectifications Orthographiques/Version originale), mis au point par le Centre de traitement Automatique du Langage (UCL) à l'occasion de « La langue française en fête » de 2009. Ce programme répond aux nombreuses demandes d'utilisateurs désireux de tester sur leurs propres textes le passage à l'orthographe rectifiée.

1.2.Terminologie

Pour rappel, de 1997 à 2008, un travail terminologique important a été mené en collaboration avec la France afin de recommander des équivalents français aux termes anglais dans de nombreux domaines de spécialités. Ce travail a permis de construire la *Banque terminologique* quadrilingue (français, anglais, néerlandais, allemand) de la Communauté française (www.banqueterminologique.be).

Depuis 2008, le SLF réfléchit à la création d'un nouvel outil de gestion terminologique mieux axé sur les besoins des citoyens de la communauté française, tout en intégrant les 3560 termes de la banque terminologique actuelle.

En 2010, le SLF a ouvert le chantier de la terminologie de l'audit. Pilotée par un comité pluridisciplinaire composé d'une chercheuse du centre de recherches en linguistique appliquée Termisti, d'experts « matière » du Service général de l'audit et de la qualité (SGAQ) de la CFWB, du SLF et de représentants de la Commission terminologie (CLFPL), cette recherche livrera ses résultats définitifs début 2011 : environ 190 termes de ce domaine enrichiront sous peu la Banque terminologique de la Communauté française (www.banqueterminologique.be). Fort du succès de cette collaboration, le SLF a lancé fin 2010 un second chantier terminologique en prolongement direct du premier, puisqu'il portera sur le vocabulaire de la simplification administrative et permettra ainsi de couvrir l'ensemble des sous-domaines dont relèvent les missions dévolues au SGAQ.

À l'automne 2010, le SLF a également réceptionné les listes terminologiques relatives à l'énergie solaire, précédemment approuvées par le Conseil. Cette terminologie est le fruit des recherches confiées par le SLF au Centre de Terminologie de Bruxelles associé pour l'occasion aux experts « énergie » de la Région wallonne. Cependant, dans la mesure où elle a été conçue avant que la politique terminologique ne vive sa réorientation, elle devra être mise en adéquation avec la nouvelle structuration des fiches terminologiques opérée en 2010 par Termisti avant de pouvoir être publiée dans la Banque.

Comme évoqué ci-dessus, le SLF a également travaillé, de concert avec Termisti et la Commission terminologie, à la première phase d'un vaste chantier de rénovation de la Banque terminologique. C'est ainsi qu'un nouveau modèle de fiches terminologiques respectueux des normes ISO a été développé et appliqué au fonds terminologique existant. De même, les contenus ont été transformés en format XML.

Ces deux opérations sont destinées à garantir la pérennité de l'outil et à faciliter les échanges de données avec nos partenaires présents et à venir.

Parallèlement, le SLF a entamé la conception et l'élaboration d'un cahier des charges relatif à la poursuite de la rénovation technique de la Banque terminologique. La nouvelle banque sera opérationnelle par phases, avec deux priorités : une interface de consultation et d'interrogation, doublée en coulisse d'un outil de gestion et d'encodage des données. Ces premiers modules devraient être livrés fin 2011.

Désireux de participer au développement du travail terminologique en réseaux, le SLF a également orienté ses efforts vers la recherche de synergies, avec ses partenaires francophones de longue date : la nouvelle terminologie du SLF a ainsi entamé une collaboration avec ses homologues français (Bénédicte Madinier, DGLFLF - Franceterme) et québécois (le grand Dictionnaire terminologique). Mais aussi au niveau des institutions de l'Union européenne, où de nombreux contacts témoignent d'un souhait commun de collaboration et de décloisonnement des ressources terminologiques.

Par ailleurs, une décision prise en Gouvernement conjoint Région wallonne/Communauté française en 2008 invitait la Communauté française à collaborer avec la Région wallonne dans le cadre d'un projet de lexique juridique à destination des fonctionnaires, qu'elle a initié. Le SLF a poursuivi sa collaboration sur ce projet aux côtés de juristes et de responsables de la simplification administrative de la CFWB.

1.3. Pratiques linguistiques

Fin 2010, le Service a alloué une subvention pour une recherche relative à l'évolution des pratiques linguistiques dans les nouveaux supports de communication chez les jeunes (msn, sms, réseaux sociaux, forums, etc.).

Cette recherche intitulée « Dis-moi où tu écris, et je te dirai comment » est réalisée sous la direction de Dan Van Raemdonck, ULB, Service de linguistique française, Département de Langues et Littératures,

2. Multilinguisme

Diverses propositions relatives à l'amélioration du bagage en langues étrangères des adultes en Communauté française ont été proposées à la ministre dans un avis adopté par le Conseil le 1^{er} septembre 2008 (en ligne sur www.languefrancaise.cfwb.be/avis et recommandations).

Dans le prolongement de cet avis ainsi que des recommandations émises dans le rapport de recherche sur les besoins linguistiques des apprenants en FLE (Marco Martiniello, Ulg, décembre 2006), le SLF a proposé en 2010 à la Ministre de créer un site de référence en Communauté française de Belgique pour ceux qui souhaitent disposer d'informations complètes à propos des offres de formations et des outils méthodologiques et pédagogiques en matière de pratique et d'apprentissage d'une langue étrangère. En effet, une multitude d'initiatives existent, mais il n'existe

aucune centralisation de cette information. Il est prévu que cet outil de référence intègre toute l'offre disponible, y compris les langues de l'immigration et le français langue étrangère. Le SLF a élaboré un projet dans ce sens.

La structure qui sera désignée pour porter ce projet aura pour mission de rassembler, ordonner et diffuser toute l'information concernant les offres de formation en langues étrangères en Communauté française, hors enseignement obligatoire, ainsi que les outils didactiques d'apprentissage à disposition du monde éducatif : formations en langues, stages de formation ou d'apprentissage, cours de promotion sociale, tables de conversation, enseignement à distance, sites Internet, bibliographie d'outils papier et multimédia, logiciels, outils d'évaluation et d'autoévaluation, etc.

Cet outil devrait fournir une réponse sur mesure à toute personne désireuse d'apprendre ou d'enseigner une langue quelle qu'elle soit.

3. Immigration

L'intégration linguistique des migrants, dans le respect et la valorisation des langues et cultures d'origine, constitue un des grands enjeux de la politique de la langue. Des recherches ont été réalisées à l'initiative du SLF ces dernières années :

- ❑ *La langue française face aux langues de l'immigration : problématiques postmigratoires chez les adultes allophones en Communauté française de Belgique*, recherche relative aux besoins linguistiques des populations adultes établies en Communauté française dans un contexte d'installation légalisée et de longue durée (souvent définitive). Cette recherche a été réalisée par le Centre d'Études de l'Ethnicité et des Migrations (CEDEM) de l'Université de Liège (Marco Martiniello, Directeur de Recherches du Fonds National de la Recherche Scientifique).
- ❑ *Francophones et plurilingues, Le rapport à la langue française et au plurilinguisme des Belges issus de l'immigration*, recherche davantage orientée sur les représentations, les rapports qu'entretiennent les Belges issus de l'immigration avec la langue française (comment ils se l'approprient, comment ils l'habitent) et les langues d'origine. Cette recherche a été réalisée par Silvia Lucchini et Philippe Hambye, Centre VALIBEL, UCL.

Fin 2009, la Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des Chances a décidé de compléter les résultats précités par le financement d'une recherche-action intitulée « Rappports à la langue française et plurilinguisme des populations issues des migrations en Wallonie et à Bruxelles : renforcement des pratiques éducatives travers l'application de résultats de recherches. ». Cette recherche a été menée par l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations (IRFAM).

L'enjeu de cette recherche-action consiste à **renforcer l'appropriation de la langue française** par et pour les postmigrants (et la valorisation de leur plurilinguisme) **en identifiant les pratiques culturelles qui favorisent cette appropriation de la langue** dans les secteurs relevant essentiellement de la Communauté française tels que les

centres d'expression et de créativité, centres culturels, centres de jeunes et organisations de jeunesse, bibliothèques, théâtre-action, associations d'éducation permanente, écoles de devoirs, services d'animation de musées, etc.

Il s'agissait d'analyser ces pratiques pour les rendre reproductibles et préparer un ou des outils de mise à disposition des pratiques culturelles analysées à destination de toutes les structures énumérées.

Un échantillon composé d'une dizaine d'actions pilotes menées par des organismes culturels (Centres d'expression et de créativité, maisons des jeunes, associations diverses, Centre de théâtre-action, bibliothèques publiques, structures d'éducation permanente, etc.) et notamment sélectionnées sur base de leur pertinence et de leur caractère reproductible, a été composé. L'enjeu final sera de pouvoir créer des programmes de formation continue, des documents à diffuser et des outils dirigés prioritairement vers les acteurs des secteurs culturels (référentiels, documents méthodologiques, etc.) afin de favoriser l'appropriation du français par les migrants. Un outil papier sera finalisé dans le courant du premier semestre 2011.

Un comité d'accompagnement a été constitué composé de représentants du Cabinet de la ministre, du Service de la langue française, de l'Égalité des chances, de l'Éducation permanente, du Conseil de la langue française et de la politique linguistique, d'opérateurs culturels de terrain. Le SLF a également organisé un séminaire avec les acteurs politiques aux différents niveaux de pouvoir dans le cadre de cette recherche.

Cette recherche a fait l'objet d'une intervention Altay A. Manco, Directeur scientifique à l'IRFAM dans le cadre du colloque « Langue française et cohésion sociale » coorganisé avec l'OPALE en octobre 2010.

Fin 2010, la Ministre a souhaité poursuivre la réflexion sur l'appropriation de la langue, plus spécifiquement chez les jeunes (6-12 ans), hors contexte scolaire, en subsidiant une nouvelle recherche sous la direction de Dominique Lafontaine intitulée « L'apprentissage du français en relation avec la langue du pays d'origine par les enfants d'immigrés: le rôle et les atouts des organismes culturels et extrascolaires ».

4. Ingénierie linguistique

Un avis adopté en octobre 2009 par le Conseil (en ligne sur www.languefrancaise.cfwb.be/avis et recommandations) recommande à la Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances de prendre les mesures nécessaires pour insuffler une dynamique nouvelle dans la promotion et le développement du champ de l'ingénierie linguistique en Belgique francophone.

L'avis indique notamment que cette action pourrait en particulier se traduire par une série de mesures de visibilité pour marquer l'engagement de la CFB dans ce domaine. Dans ce cadre, le Conseil propose entre autres de « susciter des actions « grand public » d'information et de sensibilisation (dans la lignée du projet Recto/Verso¹) au travers d'un appel à projet annuel qui pourrait déboucher sur une

¹ Dans le cadre de « La langue française en fête », un logiciel de conversion de textes à la nouvelle orthographe a été installé sur le site Web de quotidiens en ligne (Le Soir, La Libre Belgique, La DH). Un bouton affiché au-dessus de chaque article

activité spécifique dans le cadre de « La langue française en fête » et en collaboration avec la fête de l'internet, souvent concomitante ».

En liaison avec cet avis, le SLF a financé l'organisation du 1^{er} Forum des Industries de la Langue (FIL) qui s'est déroulé pendant « La langue française en fête 2010 » et a été organisé par le CENTAL (Centre de Traitement Automatique du Langage - UCL). Cet évènement a rencontré un grand succès.

5. Coopération internationale

5.1. OPALE

Dans le cadre de la collaboration avec l'OPALE, Organismes francophones de Politique et d'Aménagement linguistiques, le Service de la langue française a participé avec le Conseil de la langue française et de la politique linguistique à la **réunion annuelle des organismes linguistiques de France, de Suisse romande, du Québec et de la Communauté française de Belgique**, le 18 octobre 2010, à Neuchâtel et le colloque international des 19 et 20 octobre 2010, traditionnellement organisé dans ce cadre, et qui portait en 2010 sur le thème « Langue et cohésion sociale ».

L'enjeu de ce colloque est développé dans le bilan 2010 du Conseil.

5.2. EFNIL

L'EFNIL (Fédération européenne des institutions linguistiques nationales) fondée à Stockholm en 2003, est un réseau des principales institutions linguistiques et administrations nationales traitant de la langue des États membres de l'Union européenne. Son objectif est de promouvoir la diversité linguistique au sein de l'Union.

Le Service de la langue française y participe et y représente la Communauté française.

La réunion annuelle de ce réseau a eu lieu du 2 au 4 novembre 2010 à Thessalonique. Cette réunion comporte une conférence annuelle et l'assemblée générale qui vote le budget et décide des projets.

La thématique de la conférence était centrée en 2010 sur les langues et les nouvelles technologies, et en particulier les langues et Internet.

5.3. Caravanes des dix mots

Né en 2003, le projet de la "Caravane des dix mots" consiste à proposer à des structures d'accueil œuvrant dans divers champs d'activités (centres sociaux, Maison de jeunes, maisons de retraite, maisons d'arrêt, hôpitaux, associations d'insertion, ateliers d'écriture, foyers de travailleurs migrants, organismes de formation

permet au lecteur de convertir l'article à la nouvelle orthographe. Les articles rectifiés sont accompagnés d'une glose qui explique les règles appliquées.

linguistique, groupes de lutte contre l'illettrisme, établissements scolaires, associations culturelles, bibliothèques...) l'intervention, sous forme d'ateliers, d'équipes artistiques autour des "dix mots" choisis pour la Semaine de la langue française. Le choix des structures répond au souhait de prendre en compte la diversité des publics associés à la *Semaine*, en accordant une place toute particulière aux publics les plus éloignés de l'offre culturelle classique.

Actuellement, 48 états francophones et non francophones sont associés à ce projet en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique.

Nathalie Marchal — pour le Service de la langue française — et Jean-Marie Klinkenberg — pour le Conseil — ont été invités à rejoindre le comité d'orientation du projet de la « Caravane de 10 mots » qui tiennent deux à trois réunions annuelles.

6. Lisibilité

Dans le prolongement du colloque qu'il a organisé en décembre 2009 sur la communication citoyenne, le SLF a coordonné le travail éditorial de publication des Actes du colloque précité. (voir point 12. Politique éditoriale).

Il a également soutenu la création d'un dossier thématique du journal l'Essentiel réalisé par la FUNOC sur les problématiques interculturelles.

Le SLF a réfléchi également à l'organisation d'un prix en lisibilité en CFWB sur le modèle des prix octroyés dans le cadre de la Plain English Campaign (Royaume-Uni) et du centre Wablieff (Flandre).

7. « La langue française en fête »

Le Service orchestre cette campagne depuis 1995 en collaboration avec ses homologues de France, de Suisse romande et du Québec et en collaboration avec de nombreux partenaires de la Communauté française.

7.1. Campagne 2010

« La langue française en fête » s'est déroulée du samedi 13 au dimanche 21 mars 2010.

Marche « Ville des mots »

Figuraient au programme de Marche, Ville des mots, plusieurs journées dédiées à des publics cibles : journées « familles » (terrasse des mots, « Foire aux mots », jeux, ateliers, spectacles, « Cabaret des mots bleus », etc.) et journées « jeunes » (vidéo, slam, beatbox, rap, graff, matchs d'impro, etc.).

Les Marchois se sont très bien mobilisés autour de cet événement. Marche a rejoint le réseau des anciennes Villes des mots afin de pérenniser la fête à partir de 2011.

Les « Villes des mots »

Les anciennes « Villes des mots » ont décliné le thème international du mouvement autour du slogan « Les mots défilent, les mots des fils ». Les décors urbains faisaient la part belle aux fils et aux textiles. Une bibliothèque était également créée dans toutes les gares le 12 mars. Les navetteurs emportaient les livres, les annotaient et les abandonnaient dans l'espace public à la faveur d'un autre lecteur créant ainsi une vaste bibliothèque à ciel ouvert.

La couverture médiatique

La couverture médiatique a été particulièrement bonne grâce au spot télé et à l'affiche composés avec le très populaire porte-parole de cette édition Jean-Luc Fonck (groupe STTELLA) et son refrain « En avant, Marche ! Les mots défilent au fil des mots ».

À Marche, le comédien marchois Philippe Vauchel a été un porte-parole convaincant et créatif de la fête. Il a pu fédérer un public enthousiaste.

7.2. Campagne 2011

Le SLF a démarré la coordination de la campagne 2011 dès le mois d'avril 2010 en collaboration avec

- le réseau des anciennes Villes des mots
- l'OPALE, Organismes francophones de politique et d'Aménagement linguistique
- le projet international de la caravane des 10 mots
- la ville de Verviers (Centre culturel, Ville et le tissu local)

« La langue française en fête » se déroule du samedi 12 au dimanche 20 mars 2011.

Thèmes 2011

L'OPALE a défini en consensus le thème des solidarités et réalisé le choix des dix mots illustrant ce thème (les 10 mots francophones du thème 2011, sélectionnés en 2010 autour du thème des solidarités sont : Accueillant - Agapes - Avec - Chœur - Complice - Cordée - Fil - Harmonieusement - Main – Réseauter).

En collaboration avec les organismes francophones, le SLF a produit pour la Communauté française le livret « Dis-moi dix mots qui nous relie ».

Avec les partenaires locaux, il a été décidé de décliner le thème international « Solidarités » sous le slogan « Les mots complices qu'on plisse » : cadavres exquis, livres accordéons, plis postaux, papiers et tissus plissés seront les écrans des jeux de mots et composeront expositions et décors urbains.

La ville de Verviers (Province de Liège) a été désignée comme « Ville des mots » 2011 où les 10 mots sont largement explorés à travers des projets d'écriture, notamment avec des publics en alphabétisation, et des productions vidéos, etc.

22 Jeux concours en ligne

Pour son site sur www.lalanguefrancaiseenfete.be, le SLF a conceptualisé 22 jeux pour les internautes. Ces jeux seront mis en ligne en 2 phases en mars 2011 pour « La langue française en fête » (10 premiers jeux) et en juin 2011 (12 jeux supplémentaires). (voir point 11. Gestion de sites internet).

8. Secrétariat du Conseil de la langue française et de la politique linguistique

Le secrétariat du Conseil, en ce compris la préparation et l'organisation des réunions, la rédaction des procès-verbaux, le suivi des dossiers, est assuré par le Service de la langue française. Outre ses tâches et ses initiatives propres, le Service participe activement aux réunions et met en œuvre les propositions du Conseil, après avis de la Ministre.

Dans ce cadre, le SLF a également assuré la coordination d'un 5e appel à candidatures pour le Conseil.

9. Aide linguistique aux usagers

Le SLF poursuit son travail d'aide linguistique en répondant quotidiennement à des questions orthographiques, syntaxiques, de lisibilité, etc.

10. Tâches administratives

Le SLF poursuit également ses tâches plus administratives liées à sa vocation :

- le soutien aux associations ou organismes menant des actions liées à la promotion du français ;
- l'aide aux publications concernant la langue française et la Francophonie ;
- le soutien aux recherches ayant trait à la langue française. (cfr supra)

Dans ce cadre, il est amené à gérer un budget qui, pour l'exercice 2010, s'élevait à 263.000 euros.

Le Service de la langue française a également participé au Cadre d'Autoévaluation Fonctionnelle mis en place dans les différents départements du ministère de la Communauté française. Il s'agissait d'un groupe de réflexion ayant pour mission d'autoévaluer le fonctionnement du Service général des lettres et du livre.

11. Gestion de deux sites internet

Le Service administre également deux sites internet accessibles aux adresses :

www.languefrancaise.cfwb.be

www.lalanguefrancaiseenfete.be

22 Jeux concours en ligne sur www.lalanguefrancaiseenfete.be

Dans le courant de l'année 2010, le Service de la langue française a conceptualisé 22 jeux – concours qu'il mettra progressivement en ligne sur le site www.lalanguefrancaiseenfete.be. Ces jeux largement inspirés de l'Oulipo se veulent des incitants à la créativité et seront déclinés selon les âges. Ils s'intitulent : néologismes à gogo, quatrains contraints, sigles rebaptisés, de quoi y causent ?, phylactères à remplir, ne dites plus, mais dites !, insultez-les tous !, intégrons les

étrangers !, c'est mal barre !, gonflez-moi ça !, écriture phonétique, variations synonymiques, expression cherche origine, messages acrostiches, légendes déjantées, dingbats, lipogrammes en boule, des mots se cachent !, d'une pierre deux coups !, caviardons ! caviardons!, puzzle de mots, phrases à variantes.

Le site internet inclut un système de vote des internautes sur la qualité des contributions et l'affichage permanent des 10 meilleures contributions pour chacun des 22 jeux. Ces jeux permanents sont paramétrés pour permettre une redynamisation à travers des changements de contraintes qui seront réalisés par le Service de la langue française, administrateur du site : thèmes contraints, mots contraints.

Les jeux seront mis en ligne en 2 phases en mars 2011 (10 premiers jeux) et en juin 2011 (12 jeux supplémentaires).

12. Politique éditoriale

Le Service de la langue mène dans ce domaine une politique très active et gère plusieurs collections. En 2010, il a pu réaliser les publications suivantes :

Collection « Champs linguistiques », éditions De Boeck

Dans le courant de l'année 2010, le Service a réalisé le travail éditorial des Actes du colloque de l'OPALE qu'il a organisé à Liège les 27 et 28 novembre 2009 sur le thème « Langue française et communication citoyenne ».

Cet ouvrage collectif qui a été publié fin février 2011, compte 14 contributions venant de France, de Suisse romande, du Québec et de la Communauté française de Belgique.

Collection « Français et Société », coédition Service de la langue française et EME

Jean-Louis Siroux, « Langage et socialisation dans l'enseignement professionnel » (Français et Société n°20)

Sous presse :

Groupe RO, Faut-il réformer l'orthographe ? Craintes et attentes des francophones (Français et Société n°21)

Textes rassemblés par Sarah Sindaco, Jean-Marie Klinkenberg, un homme d'(inter)action (hommage ; hors série)

En 2010, la composition du comité éditorial s'est modifiée, renforcée et internationalisée. Le comité se compose actuellement de Nathalie Marchal (Rédactrice en cheffe), Martine Garsou, Dominique Lafontaine, Marie-Louise Moreau, Philippe Hambye, Dan Van Raemdonck, Jean-Marie Klinkenberg, Patrick Chardenet (AUF), Philippe Blanchet (Rennes), Claude Truchot (Strasbourg), Jacques Maurais (Québec), François Grin (Genève).

Collection terminologique, édition du Service de la langue française

Une collection de glossaires « papier » est en préparation. Le premier numéro sera consacré au vocabulaire de l'audit.

